

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	H O N D A	SW (Ballade 1300) 4 places	CH 0369 21
Constructeur	HONDA MOTOR CO, LTD, Tokyo / Japon		
Identification	sur la plaquette du constructeur : "SW" devant le No du châssis : "JEM.SW.4..."		
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite sur l'auvent		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite sur l'auvent		
Identification du moteur	"EN4" devant le No du moteur, à droite, à l'arrière, en haut sur carter du volant, à côté du démarreur		
Importateur principal	HONDA AUTOMOBILES (SUISSE) SA., 5, rue de la Bergère, 1242 Satigny / GE		
Véhicule homologué	JEMASW5420S1CC040		

<b>Châssis</b>	<b>Moteur</b>		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique		
Nombre de vitesses	5 resp. 3	Entraînement	sur roues AV
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV= disques, AR= à expansion interne, assistance par dépression; limiteur, agissant sur les roues AR		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, agissant sur les roues AR		
Frein d'arrêt	idem frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau, lampe-témoin séparée		
	Marque	HONDA	Type
	Construction	en ligne	Temps
	Carburant	B	Position
	Refroidissement	eau	Nombre cylindres
	Alésage	72,0	Course
	Cylindrée	1335	CV-impôt
	Puissance en kW	51,5 (DIN)	at/min
	Bruit à l'arrêt	71,0 dB/A	at/min
	Silencieux	2 pots, 350xø 83 / 300xø 198	
	Mesure des gaz	ECE-15/03, CO 0,7 - 1,3 %	
	Déparasitage	ECE-10, OCE annexe 8 chiffres 3+4	"D"

<b>Carrosserie</b>	<b>Poids</b>		
Nombre de portes	4	Indic. vitesse	km/h
Cintures sécurité	AV= 2/ AR4 (E)	Rétroviseurs	intérieur / gauche /
	AR= 2/ B (E)	Atteillage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t 4 av 2	centre	ar 2
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		4980	Empattements 2320 /
Largeur		1600	Essieu double av ar
Hauteur		1340	Voie av 1360 ar 1380
Porte à faux	lat		Voies av ar
	av	780	ar -
	ar	980	Braquage ø
			g10150 d10300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
	Poids avant	arrière	total
	Poids à vide	480	370
	Charge utile	95	185
	Poids total	575	555
	Garantie fabr.		
	Dimens. pneus	155 SR 13	155 SR 13
	Ply/bars	- / 1,9	- / 1,9
	Charge	740	740
	pour V max	180	180
	Jantes	4 1/2 J x 13	acier **)
	Garantie poids remorquable avec frein		700
	Garantie poids remorquable sans frein		400
	Garantie poids de l'ensemble		
	Poids remorquable testé		
	Vitesse maximale selon le constructeur	méc./autom.	152/142 km/h
	Vitesse maximale testée		km/h
	Garantie sur le toit		75 kg

Equipement	
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	HCR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av - ar I (E)
Feux de gabarit	av - ar -
Feux complémentaires	2/ P (e) feux brouillard AR
Eclairage plaque	2/ (E) sép.
Essuie-glace	2/ balais avec/ lave-glace
Avertisseurs	1/ Klaxon CH 5 0701 05
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	H O N D A S W		
Homologation N°	CH	0369	21
Carrosserie	Limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	850	Carburant	8
Charge utile	-----	CV-impôt	5,50
Poids total	1280	Cylindres	1335

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesures du bruit et gaz : voir fiche des émissions
- \*\* ) Variantes de pneus : 165/70 SR 13, charge par essieu 720 kg à 2,0 bar, Vmax 180 km/h  
175/70 SR 13, 810 kg à 2,0 bar, 180 km/h
- Variante de jantes : 5 J x 13 , en alliage léger "HONDA", voies inchangées

Lieu et date de l'homologation

Genève, 22.04.1981

Service fédéral d'homologation

Voiture  
de tourisme

H O N D A

S W (Ballade 1300)  
4 places

CH 0369 21

Fiche complémentaire I.

Complément du 4.9.81 - lin

Modification du nombre de places: à l'arrière de 2 à 3 places par le montage de points d'ancrage conformes à la norme ECE-14 pour la ceinture de sécurité abdominale du siège central (Test ISB du 27.01.81).

Identification: distance entre les points d'ancrage = 400 mm; emplacement en ligne avec les points d'ancrage d'origine des ceintures à gauche et à droite.

Fixation de la ceinture

vis 7/16 UNE, longueur ~ 20 mm

tôle du plancher

pièce coudée de la ceinture  
abdominale

plaque supérieure

plaque inférieure 75x35x3 mm  
avec écrou de 7/16, soudé

vis M 4 ou rivets Pop

Procédé: les véhicules, sur lesquels la modification a été exécutée avant la première immatriculation, seront admis avec 5 places (AV = 2/ AR = 3) selon les données de la fiche d'homologation.

Mis en circulation avec 4 places, ils seront présentés aux autorités cantonales pour l'inscription du nombre de place modifié (Formule 13.20 B pour modifications techniques).